République Française
Département du Calvados
Commune de LANTHEUIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANTHEUIL

Nombre de membres en exercice : 15 **Présents :** 13 **Votants :** 14	**Séance du vendredi 20 juin 2014** L'an deux mille quatorze et le vingt juin l'assemblée régulièrement convoqué le 16 juin 2014, s'est réuni sous la présidence de Gérard LEU. **Sont présents :** Gérard LEU, Joël MARIE, Frédéric BEAU, Jean-Claude MARIE, Claire PITEL, Claudine LORILLU, Patrice JAHOUEL, Naïma SEFSOUF, Thierry LEPAGE, Patricia BUON, Véronique KIRSCH, Fabienne ALLAIN, Daniel RICHARD **Représentés :** Guy DELAMOTTE **Excusés :** **Absents :** Dominique MARIN **Secrétaire de séance :** Frédéric BEAU

1° ELECTIONS DES DELEGUES COMMUNAUX POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté du Préfet du Calvados du 04 juin 2014,
Vu l'article R131 du Code électoral,
Vu les articles L.283 à L 293 du Code Electoral,

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient, compte tenu du renouvellement des Sénateurs, d'élire trois délégués et trois suppléants en vue des élections sénatoriales qui se tiendront le 28 septembre prochain.

Considérant que les trois délégués et leurs suppléants sont élus au scrutin majoritaire uninominal, les candidats peuvent se présenter isolément ou par liste.

Le Président de séance invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 14
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- Mme ALLAIN Fabienne : Quatorze (14) voix
- M. LEPAGE Thierry : Quatorze (14) voix
- M. BEAU Frédéric : Quatorze (14) voix

Mme ALLAIN Fabienne, M. LEPAGE Thierry et M. BEAU Frédéric ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires de la Commune de Lantheuil pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

ELECTIONS DES DELEGUES SUPPLEANTS :
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 14
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- M. LEU Gérard : Quatorze (14) voix
- M. JAHOUEL Patrice : Quatorze (14) voix
- M. MARIE Joël : Quatorze (14) voix

M. LEU Gérard, M. JAHOUEL Patrice et M. MARIE Joël ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués suppléants de la Commune de Lantheuil pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.